Hebdo Canada



Volume 3, No 30

le 23 juillet 1975

De nouveaux horizons pour la coopération entre le Canada et le Japon, 1

Les obligations du Canada en tant que puissance nucléaire, 3

Timbres-Jeux olympiques — Sports de combat, 4

Visite officielle au Canada du président de l'Indonésie, le général Soeharto, du 2 au 5 juillet 1975, 4

Rencontre internationale d'athlétisme amateur, 5

"Claude Gauvreau - Poète" Film de l'ONF, 5

Visite au Canada du nouveau Secrétaire général du Commonwealth, 5

Prix d'Encouragement à la Création Cinématographique (1975), 6

De nouveaux horizons pour la coopération entre le Canada et le Japon

À l'occasion de la 7ième réunion du Comité ministériel Canada—Japon, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Allan J. MacEachen, a prononcé une allocution devant les membres du Cercle des journalistes du Japon, le 25 juin.

"Je puis maintenant affirmer que la Septième réunion du Comité ministériel Canada—Japon a été des plus encourageantes et qu'elle a ouvert la voie à une série de pourparlers entre les représentants de nos deux gouvernements sur un large éventail de sujets comme la coopération industrielle, la mise en valeur des ressources minérales et énergétiques, la coopération agricole et l'entreprise de projets scientifiques et technologiques."

Monsieur MacEachen a souligné toute l'importance de la diversité des relations économiques internationales du Canada. Ainsi:

"Quelques-uns d'entre vous savent peut-être que, dans certains milieux, ces nouvelles orientations de la politique étrangère du Canada ont été perçues comme étant dirigées "contre" les États-Unis. Cette perception est tout à fait fausse. Au contraire, notre gouvernement recherche la diversification parce qu'il tient à préserver les assises politiques qui sous-tendent nos relations amicales et étroites avec les États-Unis. Nous sommes convaincus que la population canadienne ne pourra accepter que le Canada poursuive en longue période sa coopération économique avec son puissant voisin que si cette coopération est équilibrée



Le ministre des Affaires étrangères du Japon et madame Kiichi Miyazawa accueillent le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Allan J. MacEachen, de même que l'ambassadeur

du Japon au Canada, Son Excellence M. Yasuhiko Nara, lors d'une réception le 23 juin dernier, à Tokyo. Les 23 et 24 juin, se déroulait la Septième réunion du Comité ministériel Canada—Japon. par le reserrement de ses relations avec d'autres régions du globe. C'est sans doute pourquoi le gouvernement des États-Unis a généralement accueilli avec compréhension et bienveillance les nouveaux objectifs que nous nous sommes fixés.

Ainsi, notre nouvelle politique étrangère se rapproche sensiblement de votre *Takaku Gaiko*, c'est-à-dire de votre propre "diplomatie tous azimuts". J'insiste sur le fait qu'il s'agit là d'un nouveau départ, et que si la politique globale a été élaborée, il reste à en préciser les modalités d'exécution. De plus, la mise en oeuvre de cette politique est à peine amorcée et, de toute évidence, ses progrès dépenderont pour beaucoup de l'attitude de nos principaux partenaires économiques après les États-Unis, soit le Japon et l'Europe.

Je puis vous assurer, au nom du Gouvernement canadien, que le nouveau dessein de notre politique étrangère accorde une importance tout aussi grande à l'intensification de nos relations avec le Japon....

"Mais pourquoi donc avez-vous soudainement décidé d'entretenir des rapports plus étroits avec nous", s'enquièrent parfois certains de nos amis japonais? Mise à part la motivation politique fondamentale, les raisons pour lesquelles le Canada souhaite intensifier ses relations avec votre pays sont si nombreuses que je me bornerai aujourd'hui à en citer quelquesunes. Pendant la dernière décennie, le Japon est devenu la troisième puissance industrielle du monde et se classe désormais immédiatement après les Etats-Unis et l'URSS. Votre PNB atteindra bientôt \$400 milliards par année et j'ai la conviction qu'une fois bien amorcée la reprise du cycle économique en cours, l'économie japonaise reprendra son essor, même si les taux d'expansion "miraculeux" des années soixante devaient être inégalés. Le Japon est aussi la deuxième entité commerçante du monde de par le volume de ses importations et de ses exportations; les intérêts du pays dans le domaine de la navigation internationale sont considérables; ses grandes industries ont atteint un très haut niveau d'efficacité et de perfectionnement technique. Le Japon a donc toutes les

caractéristiques d'un partenaire économique des plus attrayants pour le Canada.

Relations Canada - Japon

Permettez-moi en outre de signaler que l'intérêt que porte le Canada au Japon n'est pas aussi soudain qu'on pourrait le penser. Au cours des vingt dernières années, les relations commerciales entre nos deux pays se sont développées à une cadence rapide et soutenue. En 1954, les exportations canadiennes destinées au Japon se chiffraient à moins de 100 millions de dollars; l'an dernier, elles étaient vingt fois plus importantes, totalisant plus de 2.2 milliards de dollars. L'augmentation des importations canadiennes en provenance du Japon a été encore plus remarquable: elles sont passées de moins de 20 millions de dollars en 1954 à plus de 1.4 milliard de dollars l'an dernier - c'est dire qu'elles se sont multiplié par soixantequinze. On observe la même tendance dans d'autres domaines, comme l'investissement et le tourisme. Il n'est donc pas étonnant que le Japon soit devenu au cours des dernières années le deuxième partenaire commercial du Canada.

Un besoin d'espace

Mais il est peut-être plus pertinent de se demander pourquoi le peuple japonais devrait s'engager dans la voie d'une coopération plus étroite avec les Canadiens. Un objet vous vient sans doute spontanément à l'esprit: les ressources naturelles ne sont pas la chose la plus précieuse que le Japon peut importer du Canada, ni ce dont votre pays aura le plus besoin à longue échéance. Aux yeux des Japonais, la richesse la plus abondante du Canada ne devrait être ni l'énergie, ni les minéraux ni même les produits agricoles, mais bien l'espace; et, au fur et à mesure que son économie continuera de croître, le Japon aura bien davantage besoin d'espace que de ressources.

Comment le Japon peut-il importer de l'espace du Canada? Il m'apparaît que des arrangements à cet effet entre nos deux pays pourraient servir de fondement à la coopération économique plus étroite que nous, Canadiens, désirons instaurer à l'avenir. En déplaçant progressivement en sol canadien les industries qui requièrent le plus d'es-

pace, les Japonais pourraient pe peu reprendre possession du précieux territoire de leur archipel qui a été grugé par l'industrialisation rapide des dernières décennies.

Je fais évidemment allusion aux industries lourdes axées sur les matières premières, et notamment à l'affinage et à la première transformation des métaux comme le fer, le cuivre, le zinc et l'aluminium, à l'usinage des produits agricoles et à la fabrication de la pulpe et du papier. Ces industries ont besoin d'espace d'abord parce qu'elles ont tendance à polluer l'environnement: elles doivent être dispersées pour que les techniques les plus poussées de contrôle de la pollution puissent être utilisées et le Canada dispose de tout l'espace nécessaire au déploiement de ces techniques. Ces industries requièrent également de vastes superficies pour y construire leurs usines encombrantes et emmagasiner leurs matières premières et leurs produits finis. Voilà pourquoi la plupart de ces industries devraient préférablement s'installer loin. des grandes agglomérations urbaines. Bref. nos grands espaces, où au surplus l'eau et l'énergie abondent, conviennent tout particulièrement à ces industries.

Emigration industrielle japonaise

J'ajouterai que des arrangements bilatéraux, prévoyant l'émigration progressive de ces industries au Canada, permettraient aux entreprises japonaises de réaliser des économies importantes au chapitre de l'énergie et du transport. Il serait en outre plus facile de négocier, dans ce cadre, un régime de sécurité d'approvisionnement en matières industrielles pour l'industrie japonaise et, réciproquement, un régime de garantie d'accès aux marchés pour les producteurs canadiens de ces matières. Nous avons acquis une expérience et une compétence incontestables dans la plupart des activités de première transformation et nous serions disposés à accueillir d'autres entreprises de ce genre au Canada, préférablement des entreprises conjointes entre les deux pays qui fourniraient des débouchés intéressants aux détenteurs de ci japonais. Est-il besoin de rappeler que la stabilité politique et la croissance économique soutenue du Canada garantiraient en longue période la rentabilité de ces investissements?

Les ligations du Canada en tant que puissance nucléaire

Prenant la parole lors du Congrès annuel de l'Association nucléaire canadienne, à Ottawa le 17 juin dernier, le premier ministre Pierre-Elliott Trudeau a élaboré davantage les obligations et le rôle du Canada dans le concert des nations nucléaires.

Car, en effet, force nous est de vivre la réalité telle qu'elle est. Et c'est grâce à elle qu'il nous est donné de voir à quel point il est rare de se trouver au point de convergence de tant d'événements, d'intérêts divers et de problèmes lorsqu'on aborde la question nucléaire. Nous voici en possession d'une technique du plus haut caractère révolutionnaire en même temps que de la plus haute utilité, et qui fournit au monde entier la preuve de la compétence et du dynamisme canadiens. Nous voici en présence d'une industrie minière au potentiel économique énorme, mais dont les coûts et les difficultés de production sont non moins gigantesques. Nous voici face à des périls de la plus terrifiante espèce, à des risques et à des possibilités de destruction qui dépassent tout ce que l'homme a pu apprendre au cours des âges.

Quand on sait l'importance de l'enjeu et la cadence des progrès de la connaissance, quand on sait les irrémédiables conséquences possibles et les stupéfiants problèmes moraux et déontologiques, peut-on être surpris qu'il n'y ait pas toujours de réponses toutes prêtes, ou que celles qui sont données ne soient pas toujours admissibles par tout le monde?

Le nucléaire représente l'une des facettes de l'activité de l'homme qui, si elle n'est pas soumise à la raison et à la discipline, peut devenir super-périlleuse, voire même cataclysmique. Et c'est pour cette raison que toute notre sagesse et tout notre dévouement collectifs ne seront pas de trop pour assurer à l'humanité les bienfaits de cette science et lui en épargner les dangers. C'est cette voie que le Gouvernement canadien essaie de tracer par sa politique nucléaire....Pour nous, point d'autre solution donc qu'une e prudence, tant il est vrai que la marge d'erreur et les chances de retour en arrière en cas de mauvais calcul sont minimes.

Obligations canadiennes

Notre qualité de puissance nucléaire

nous impose trois obligations...

La première concerne notre tempérament et le contexte naturel dont il est issu. Notre peuple se souvient de ses ancêtres pionniers. Pour les avoir endurés, nous connaissons les tourments du besoin, et nous savons les avantages de la mise en commun. Ce serait par conséquent aller à contre-courant de notre expérience et de notre savoir collectifs que de refuser aux nations moins avancées la chance de faire le premier pas vers l'âge de la technologie. Ce serait trahir le tempérament canadien que d'attendre des centaines de millions d'êtres humains qui, dans tant de régions de la planète, vivent dans la pauvreté, qu'ils patientent sagement pendant que leur pays procède péniblement à sa révolution industrielle.

...Il semble logique de supposer que si nous comptons véritablement éliminer les écarts considérables qui séparent à l'heure actuelle le niveau de vie des pays riches de celui des pays pauvres, il faudra mettre à leur disposition l'ensemble des techniques que nous connaissons.

En tout état de cause il serait déraisonnable de refuser aux pays en voie de développement l'accès aux techniques les plus modernes capables de les aider à relever leur niveau de vie. Mais dans un monde qui se préoccupe de plus en plus de la diminution des réserves de combustibles fossiles, de la pénurie des aliments et de la nécessité de la médecine préventive, ce serait également faire preuve d'irresponsabilité que de garder pour soi les avantages de l'ère nucléaire: réacteurs atomiques, isotopie appliquée à l'agriculture cobaltothérapie.

Or, ces appareils et ces techniques, le Canada les a, et le monde en à besoin. Si nous sommes sérieux lorsque nous affirmons vouloir aider les autres, nous inquiéter de leur sort, si nous sommes sincères lorsque nous proclamons notre intérêt pour ceux qui sont moins bien nantis que nous et notre volonté de partager nos richesses avec eux, si l'instabilité d'un monde dans lequel une petite fraction de la popula-

tion possède la grande masse des biens nous préoccupe, nous ne pouvons absolument pas nous opposer au transfert de la technologie de pointe. Ce transfert est l'un des rares moyens, et certainement l'un des plus efficaces, dont nous disposions pour aider d'autres nations à contribuer à leur propre développement. C'est un des éléments du programme d'action que les Nations Unies ont adopté pour instaurer un nouvel ordre économique mondial, et que la grande majorité des pays ont appuyé avec enthousiasme. Il demeure la pierre angulaire de la politique d'assistance économique du Canada et des programmes connexes que nous mettons en oeuvre dans le cadre des Nations Unies, du Commonwealth, de l'Agence francophone, du plan de Colombo et d'autres organismes.

La deuxième des trois obligations qui sous-tendent notre politique nucléaire tient au danger que peut constituer la mauvaise utilisation, volontaire ou non, du matériel nucléaire. C'est pourquoi le Gouvernement canadien est tenu, à l'endroit des Canadiens et de tous les citoyens du monde, de s'assurer que les dispositifs, le matériel et la technique nucléaires d'origine canadienne ne serviront ni à fabriquer des engins explosifs ni à d'autres fins illégales, ce qu'il fait en exigeant des garanties.

* * * *

Nous demandons désormais, avec le soutien de l'Agence internationale de l'énergie atomique, chargée de les administrer, des garanties à ce point draconiennes qu'elles sont les plus strictes du monde. Et nous nous efforçons constamment de trouver les moyens de les rendre plus efficaces. Nous refusons en outre de coopérer sur le plan nucléaire avec ceux qui refusent de s'engager explicitement à ne pas user de la puissance explosive de l'atome.

* * * *

Garantie de sécurité de nos approvisionnements énergétiques

L'un des moyens employés par le Gouvernement consiste à réitérer fréquemment sa conviction dans la valeur intrinsèque et la supériorité patente du réacteur CANDU sur n'importe quelle autre filière. Il faut en voir un deuxiè-

me dans la décision prise au niveau fédéral d'assister financièrement la construction des premières unités CANDU dans chaque province. Un troisième réside dans les vastes programmes de recherche, de mise au point et de commercialisation subventionnés et appliqués par l'Énergie atomique du Canada Limitée, auxquels il faut encore ajouter l'appui que la filière canadienne reçoit à l'étranger des antennes des ministères de l'Industrie et du Commerce et des Affaires extérieures.

...Nous avons atteint chez nous un haut degré d'humanité. Nous reconnaissons à tous sans discuter le droit de vivre dans la dignité, de jouir de la liberté de pensée, d'expression et de mouvement, de cultiver ce bien si précieux: l'espoir de l'épanouissement pour la génération actuelle et les générations futures.

Timbres-Jeux olympiques — Sports de combat

Le ministère des Postes a annoncé l'émission de trois nouveaux timbres-Jeux olympiques; il s'agit du troisième ensemble de timbres à surtaxe émis par les Postes canadiennes.

Ces vignettes, réalisées par M. James Hill, de Toronto, seront émises le 6 août et sont consacrées aux sports de combat, représentés par la boxe, l'escrime et le judo. Elles seront imprimées par la Canadian Bank Note Company, d'Ottawa, en valeurs de 8c.+ 2c., 10c.+5c., 15c.+5c., le premier chiffre représentant l'affranchissement, le second le montant de la surtaxe.



Quand ces timbres à surtaxe, ou timbres-Jeux olympiques, sont vendus au guichet ordinaire d'un bureau de poste, le montant de la surtaxe sert au financement des Jeux olympiques et à la formation des athlètes amateurs canadiens. Par ailleurs, quand ils sont vendus au comptoir philatélique, la valeur totale du timbre, y compris la surtaxe, est versée au comité organisateur des Jeux et au Fonds olympique, après déduction des frais de production et de distribution.

Visite officielle au Canada du président de l'Indonésie, le général Soeharto, du 2 au 5 juillet 1975

Le président de la République de l'Indonésie, le général Soeharto et Mme Soeharto, se sont rendus en visite officielle au Canada du 2 au 5 juillet 1975, et ont séjourné à Ottawa et à Toronto.

Asie du sud-est

En passant en revue les événements en Asie du sud-est, les deux chefs de gouvernement se sont montrés satisfaits de la cessation des hostilités dans les pays d'Indochine, et ils ont formulé l'espoir que ces pays puissent désormais jouer un rôle constructif sur le plan régional. Le Président Soeharto a exposé les efforts de l'Indonésie, en collaboration avec les pays voisins, pour promouvoir la coopération régionale et l'harmonie par le truchement de l'Association des pays d'Asie du sudest. Le premier ministre Trudeau a exprimé l'appui du Canada aux objectifs de l'Association qu'il considère comme étant un des principaux facteurs qui contribuent à la stabilité, à la paix et au développement de l'ensemble du sud-est asiatique....

Les deux chefs de gouvernement ont affirmé que leurs pays ont l'un et l'autre intérêt à favoriser la coopération dans la région du Pacifique et ils ont constaté avec satisfaction l'augmentation des possibilités dans ce domaine....

Nations Unies

Le président et le premier ministre ont réaffirmé leur adhésion aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. M. Trudeau a indiqué que le Canada souhaitait voir les Nations Unies oeuvrer à l'harmonisation des intérêts des nations sans devoir renier les principes de son organisation son aptitude à promouvoir le char ment dans les usages de la coopération internationale. Le Président Soeharto, pour sa part, a formulé le voeu que les Nations Unies ne deviennent pas un lieu d'affrontements mais plutôt une tribune où, grâce à la concertation, des solutions pratiques sont recherchées aux problèmes dans le monde. Les deux leaders ont convenu que tous les membres devront accroître leurs efforts en vue d'obtenir le désarmement et particulièrement le désarmement nucléaire, de promouvoir le règlement pacifique des différents entre États, la réalisation des objectifs économiques de tous les pays, et enfin, de répondre aux besoins urgents des pays en voie de développement.

Le Président Soeharto et le premier ministre Trudeau ont reconnu l'importance de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer qui s'efforce de réaliser et de garantir une question saine des ressources marines selon les principes de la "zone économique" et du "patrimoine commun de l'humanité", sur la base du respect des intérêts économiques, de la souveraineté nationale, de l'unité politique et territoriale et de l'intégrité écologiques des États côtiers, sans négliger pour autant les intérêts vitaux et légitimes des Etats dont la situation géographique est particulière. Le Canada est favorable aux objectifs de l'Indonésie et il appuie les efforts de cet Etat insulaire en vue de faire reconnaître le principe de sa situation dans la convention sur le droit de la mer....

Économie

Lors de l'examen des relations économiques internationales, les deux chefs de gouvernement ont souligné l'urgence d'apporter une solution aux problèmes économiques mondiaux. Ils ont exprimé l'avis que l'écart entre les pays développés et les pays du tiers monde ne saurait être toléré et qu'il faudrait intensifier les efforts en vue de permettre à ces derniers de tirer le meilleur parti possible du commerce, des investissements et de l'activité financière. Pour guider l'évolution du tème international, il faudra veiller au respect des principes d'une coopération internationale juste et d'un développement rapide des pays du tiers monde. Les deux chefs de gouvernemer estiment également que l'élaboration de nouveaux mécanismes de coopération en matière de relations économiques internationales commande qu'on recherche prioritairement des mesures qui permettent de régler les problèmes suscités dans le secteur des produits de base et de faire avancer la libéralisation des échanges commerciaux, puisque de telles mesures constituent l'un des objectifs les plus importants du développement....

Dans le cadre de la participation canadienne au développement de l'économie de l'Indonésie et des efforts en vue de faciliter les échanges commerciaux entre les deux pays, les gouvernements de l'Indonésie et du Canada ont signé un protocole d'entente le 3 juillet 1975. En vertu de cette entente, les représentants des deux gouvernements entreprendront des négociations afin de conclure des accords qui établiront au Canada des lignes de crédit totalisant 200 millions de dollars qui permettront à l'Indonésie d'acheter des biens et des services canadiens. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) accordera, pour sa part, à l'Indonésie un crédit de \$25 millions, le solde, soit 175 millions de dollars proviendra de la Société pour l'expansion de l'exportation et des institutions financières du Canada.

Rencontre internationale d'athlétisme amateur

Les 25, 26 et 27 juillet, aura lieu au parc Kent de Montréal, le plus grand spectacle sportif d'athlétisme amateur tenu en sol canadien avant les Jeux Olympiques de 1976.

Tant du point de vue calibre que du nombre des participants, les compétitions internationales d'athlétisme de Montréal comptent parmi les plus brillantes de la saison sportive. Elles figureront au même plan que les championnats américains ou les récents d'Helsinki et de Stockholm.

Plus de 300 athlètes venant de 30 pays, dont le Canada qui présentera une délégation de 70 athlètes, seront en pétition dans les 33 épreuves olympiques qui seront au programme de l'athlétisme l'an prochain, ce qui inclut le marathon et la marche de 20 kilomètres.

Le Comité d'organisation de ces compétitions, base même des Jeux Olympiques, se dit assuré du succès de cette rencontre, à cause de son caractère multi-disciplinaire (33 épreuves) et grâce au côté spectaculaire des différentes épreuves au programme.

Le Comité d'organisation dispose d'un budget global de \$255,000. Le COJO a fourni \$75,000 en service professionnel, Sports Canada a donné \$40,000 et le reste, soit \$140,000 proviendra de subventions ou de dons de la part d'organismes privés.

"Claude Gauvreau - Poète" Film de l'ONF

Claude Gauvreau est mort. Mais une oeuvre lui survit. Et voilà qu'un film a tracé de cet homme, en même temps qu'une image fidèlè, un portrait saisissant. Mais c'est, plus que tout, un vibrant hommage que Jean-Claude Labrecque, cinéaste, lui a rendu, en réalisant ce film de près d'une heure pour l'Office national du film.

Au-delà des souvenirs et des impressions, le film cerne une image réelle tout-à-la fois de l'homme, du poète et d'une oeuvre édifiée sur les deux valeurs vitales que sont l'amour et la création. Jean-Claude Labrecque s'est employé à nous livrer l'essence de Claude Gauvreau dans une démarche en quatre volets intimement reliés: des textes poétiques dits par Gauvreau, le témoignage de la poétesse Michèle Lalonde, deux interviews de l'écrivain et enfin deux extraits de la fameuse pièce "Charge de l'orignal épormyable".

Le film est un portrait de Gauvreau: l'homme et l'écrivain voient leur profil se dessiner à la mesure des interventions personnelles de Gauvreau dans des entrevues ou dans la récitation de ses poèmes, d'extraits d'une oeuvre dramatique et d'un témoignage simple mais riche.

"Claude Gauvreau — Poète" est un film qui avait pour sa rigueur retenu l'attention de plusieurs lors de sa présentation à la Semaine du cinéma québécois. Maintenant présenté pour la première fois à la télévision, il convie le spectateur à un état non pas de passivité, mais d'éveil.

"Ce document, selon Gaston Imbeau, permet de sauver de l'oubli des images nécessaires à la compréhension du poète et servira de témoin pour les générations futures de ce qu'était Claude Gauvreau. N'est-ce pas dans le présent que l'histoire trouve ses fondements? Pensons-y! Sauvons les pierres de notre héritage culturel mais n'oublions pas les hommes qui ont fait et qui font notre culture". (Cinéma-Québec, mai 1975).

Visite au Canada du nouveau Secrétaire général du Commonwealth

Le Secrétaire général du Commonwealth, M. Shridath Ramphal, était en visite officielle à Ottawa du 8 au 11 juillet à titre d'invité du Gouvernement canadien. Il s'est entretenu avec le premier ministre, des ministres et des hauts fonctionnaires et a discuté notamment des activités et des programmes particuliers du Commonwealth dans le domaine de la coopération sur le plan fonctionnel.

Homme d'État réputé, M. Ramphal a été nommé Secrétaire général par les chefs de gouvernement du Commonwealth; il est entré en fonctions le ler juillet, succédant ainsi à M. Arnold Smith du Canada qui a rempli deux mandats à ce poste depuis la fondation du Secrétariat en 1965. Membre du Cabinet de la Guyane depuis 1965, M. Ramphal s'est vu confier les ministères des Affaires étrangères et de la Justice en 1972.

Les pourparlers avec les autorités canadiennes ont porté principalement sur les nouvelles initiatives qu'ont prises les chefs de gouvernement lors de leur réunion à la Jamaique en mai 1975 et sur les préparatifs en vue de la Réunion des ministres des Finances du Commonwealth qui se tiendra en août à la Guyane et de la Réunion biennale des hauts fonctionnaires prévue pour 1976 à Canberra. Il fut question notamment du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique (FCCT), du nouveau Programme de production alimentaire et de développement rural, du Programme du Commonwealth pour la jeunesse et des affaires générales du Secrétariat.

On a accordé une attention particulière aux initiatives du Commonwealth concernant l'établissement d'un nouvel ordre économique. M. Ramphal a participé à la séance inaugurale de la Réunion du Groupe des Experts du Commonwealth (Groupe McIntyre) qui se tient à Ottawa du 9 au 31 juillet.

Prix d'Encouragement à la Création Cinématographique (1975)

L'Agence de Coopération Culturelle et Technique, créée à Niamey le 20 mars 1970, a pour objet de faciliter une meilleure connaissance mutuelle des cultures et des civilisations du monde francophone. Dans ce but, et considérant le cinéma comme un mode d'expression, de communication et d'échange privilégié, l'Agence a décidé d'organiser, chaque année, un concours international de scénarii de long métrage afin d'accorder son "Prix d'Encouragement à la Création Cinématographique". Ce Prix, d'un montant de 50,000 dollars (deux cent mille francs français (200,000 FF)) est remis à un cinéaste afin de lui permettre de réaliser un film de long métrage à partir d'un scénario original dont il est l'auteur.

Ce "Prix d'Encouragement à la Création Cinématographique" est décerné par un jury international de six personnalités au moins, originaires de pays membres de l'Agence, et désignées par celle-ci. La date limité d'inscription est fixée au 31 juillet 1975.

Pour tous renseignements supplémentaires, écrire à: Agence de Coopération Culturelle et Technique, 19, Avenue de Messine - 75008 Paris.

De nouveaux... (suite de la page 2)

La coopération industrielle

En exploitant avec un succès remarquable votre vaste marché intérieur ainsi que les occasions qui s'offraient sur le plan du commerce international, vos hommes d'affaires ont développé toute une gamme d'industries aussi

efficaces qu'avancées, dont la capacité de commercialisation et la position concurrentielle sont maintenant reconnues partout dans le monde. De même, le Canada a élargi et consolidé sa structure industrielle, bien que cette action ait été entreprise à une échelle réduite et qu'elle ait été concentrée davantage sur un seul marché étranger, soit celui des Etats-Unis. Il ne fait pas de doute que la conjoncture économique internationale des années cinquante et soixante a été favorable aux économies du Japon et du Canada et que les stratégies commerciales et industrielles poursuivies par les leaders de nos gouvernements et de nos milieux d'affaires ont été largement couronnées de succès.

Pourquoi alors remettre en cause ces stratégies? Pourquoi chercher à mettre au point de nouvelles formes de relations économiques internationales? Bref, pourquoi le Japon et le Canada devraient-ils envisager sérieusement un programme de coopération industrielle?

Tout simplement parce que les politiques du passé, quel qu'ait été leur succès, ne seront vraisemblablement pas les plus adéquates pour les années à venir. La structure de l'économie mondiale est en constante évolution. Ces dernières années, les bouleversements ont été particulièrement marqués dans les secteurs de l'énergie et des ressources; mais nous estimons qu'il nous faudra apporter des modifications tout aussi importantes aux politiques d'encadrement d'autres sphères d'activité industrielle, même s'il nous sera possible - tout au moins l'espéronsnous – de le faire plus graduellement. La revendication par les pays en voie de développement d'un "nouvel ordre économique mondial", par exemple, ne menace peut-être pas immédiatement la position concurrentielle de nos industries; mais elle finira par conduire, d'une façon ou d'une autre, à une plus grande pénétration de nos marchées par les producteurs de biens de consommation du Tiers-Monde.

En conséquence, nous croyons que la hausse des coûts de l'énergie, la raréfaction des ressources et la concurrence plus vive des pays en voie de développement où les salaires sont bas forceront des pays comme le Japon et le Canada à modifier périodiquement à l'avenir leurs stratégies commerciales et industrielles....

Plus précisément, nous souhaitons

procéder avec le gouvernement d Japon, au cours des prochains m une exploration en plusieurs étapes des domaines qui se prêteraient le mieux à une coopération économique et industrielle entre nos deux pays. Dans un premier temps, nos fonctionnaires indentifieront les industries qui devraient avoir la priorité à cet égard, soit parce qu'il s'agit de domaines prioritaires dans l'un ou l'autre pays, soit parce que ce sont les activités les plus propices à l'intensification de la coopération canado-japonaise. Dans un deuxième temps, on procédera à l'examen en profondeur de ces domaines prioritaires; après quoi, on pourrait élaborer des plans et des projets concrets, tenant compte des moyens et des besoins des deux pays, en étroite collaboration avec les secteurs privés du Japon et du Canada.

Compréhension entre les deux peuples

Je me permets de répéter que le succès des nouvelles formes de coopération que nous espérons instaurer avec le Japon dépend en dernière analyse des progrès de la compréhension entre nos peuples. Voilà pourquoi le Canada attache beaucoup d'importance à ce que nous pourrions appeler la "diplomatie populaire". Nous nous réjouissons du fait que le nombre de visiteurs japonais au Canada augmente constamment et pourrait atteindre 100,000 personnes cette année. Nous négocions présentement avec votre gouvernement un nouvel accord visant à élargir les échanges culturels; et chaque gouvernement s'est déjà engagé à affecter environ 300 millions de yens (un million de dollars) à la promotion des études canadiennes au Japon et des études japonaises au Canada. A ce moment précis, une délégation parlementaire japonaise séjourne au Canada pour définir le cadre d'échanges parlementaires périodiques entre les deux pays. Dans la même veine, je profite de cette occasion pour inviter les organes d'information japonais à établir des bureaux permanents au Canada pour informer plus régulièrement les Japonais sur la nature et le devenir de la société canadienne aussi pour lui signaler les nombreuses situations propices à une plus grande coopération entre le Japon et le Canada dans tous les domaines.'

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à M1le Y. DuSault, éditeur.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación parecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Annliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.